

Ressources & territoires

La revue de l'innovation locale en Gironde N°26 hiver 2023-2024



Handicap

Vers une
Gironde 100%
inclusive





« Sortir du validisme, c'est s'autoriser à penser et à vivre le bonheur commun »

Charlotte PUISEUX

En 2024, l'inclusivité sera au cœur de notre Grande Cause départementale consacrée aux personnes en situation de handicap. C'est l'occasion d'approfondir nos travaux autour de Gironde Inclusive, une démarche partenariale menée depuis 2018, qui s'attache à dépasser le champ du médico-social pour aller vers le droit universel et citoyen des personnes en situation de handicap. Pour y parvenir, trois chantiers se présentent à nous.

Le premier est de déconstruire les représentations stigmatisantes. Chacun a des besoins différenciés : l'enjeu est de s'y adapter.

Le second est de se donner la capacité collective à agir pour en finir avec les situations d'exclusion en matière d'accès aux droits, aux lieux et aux services, aux soins et à la santé.

Le troisième est d'œuvrer à une société inclusive, et c'est ce que nous faisons depuis 2018 avec Gironde Inclusive, une démarche partenariale qui s'appuie sur l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap et ainsi s'assure de la justesse et de la justice de l'action publique.

Ce numéro est un outil supplémentaire pour prendre conscience que le handicap est au cœur de nos vies, même s'il n'est pas toujours visible, car la Gironde Inclusive est partout.

La Gironde Inclusive c'est nous.

Jean-Luc GLEYZE

Président du Département de la Gironde



Les rendez-vous

Du 9 au 30/01/2024

Réunions territoriales et vœux sur les territoires

- ▶ 9/01 : Bordeaux et la métropole. Vœux aux corps constitués à l'Immeuble Gironde
- ▶ 15/01 : Libournais à Branne
- ▶ 18/01 : Sud-Gironde à Langon
- ▶ 22/01 : Médoc à Pauillac
- ▶ 29/01 : Bassin-Val de l'Eyre à Gujan-Mestras
- ▶ 30/01 : Haute-Gironde à Marsas

23/01/2024

Colloque Gironde 100% inclusive à l'Hôtel du Département

29/01/2024

Séance plénière : DOB (Débat d'orientations budgétaires)

09/02/2024

Solutions solidaires

12/02/2024

Séance plénière : BP (Budget primitif)

4

La question à Christine Bost

5 > 6

Défendons nos territoires ! Les Brèves d'actu

7 > 10

Le grand sujet

Faire bouger la société : une responsabilité collective

11 > 14

Les solutions girondines

11

Portes de l'Entre-deux-Mers : territoire (extra)ordinaire

12

Ambarès joue la partition inclusive

13

La Calmie, du répit pour les familles

14

T-CAP... de conduire ?

15

Les repères Les chiffres

16

Le Selfie

Sandra et David : rompre l'isolement

Ressources & territoires

Magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la communication - 1, Esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux cedex - tél.05 56 99 33 33 - Directeur de la publication : Frédéric Duprat - Rédactrice en chef : Brigitte Botte - Rédaction : Brigitte Botte - Conception graphique : Anne-Lucie Grislain - Crédits photos : Département de la Gironde - Aurélien Marquot - David (Selfie) - Impression Centre d'impression départemental sur papier FSC recyclé 100% - Dépôt légal : mai 2014 - Tirage : 5 500 exemplaires - ISSN / 2609-5513. Photo de couverture : La Calmie - Collectif Handicap ! Nino et Sandra, coordinatrice, à l'école Thiers à Bordeaux @Aurélien Marquot.



Dans un contexte délétère pour les collectivités locales, où est la place du Département ?



La confiance citoyenne s'érode et laisse parfois place à un sentiment d'abandon par un pouvoir qui remet en cause la décentralisation en portant atteinte à la capacité d'agir et à l'autonomie financière des collectivités. Ensemble, communes, intercommunalités, Départements et Régions sont des remparts contre le démantèlement des services publics.

Nous avons besoin d'un véritable acte de décentralisation, d'une vraie réforme de la fiscalité. Les mesures pansements du gouvernement ne nous sécurisent pas dans l'accomplissement de nos missions et de nos projets. La situation des Départements est incertaine, la soumission aux transactions immobilières, déstabilisante, mais leur disparition serait un leurre.

Le Département est un acteur de proximité et de solidarité territoriale. En Gironde, avec le coefficient de solidarité, il soutient les territoires de façon équitable et garantit leur unité, facteur de cohésion entre les citoyens.

Acteur des coopérations avec les collectivités et des partenariats, il encourage la mutualisation des moyens et des ressources pour offrir des services publics adaptés. Cela réduit les coûts tout en maintenant un niveau adéquat de services pour, et au plus près des habitants.

Accompagnement, sensibilisation, formation, ingénierie sont proposés : les directions mais aussi les outils qui vont vers les territoires comme les Maisons du Département des solidarités, le Bus en +, les Pôles territoriaux, Gironde Ressources, le CAUE ou encore Gironde Numérique, Gironde Tourisme, l'iddac ou biblio. gironde en attestent, dans tous les domaines.

Promouvoir cette solidarité suppose une représentation démocratique, une mobilisation et un engagement incarnés, accessibles, réactifs et ancrés dans la réalité, au service des Girondines et des Girondins. Le Département, ses élus et ses agents sont bien à cette place.

Christine BOST

1^{re} Vice-présidente chargée de l'aménagement territorial, des coopérations et du tourisme

solutions solidaires 2024

6^e édition, 9 février 2024

Immeuble Gironde, Cours du Maréchal Juin à Bordeaux
en direct : solutions-solidaires.fr

Solutions solidaires se poursuit avec le Climat Libé Tour :
10 et 11 février 2024 - Université de Bordeaux (site de la Victoire).



Défendons nos territoires !

Pour le maintien d'un service public pour toutes et tous, partout en Gironde

« Nous ne sommes pas des préfets, des agences de l'État ou des prestataires, mais des collectivités locales élues au suffrage universel qui doivent avoir une autonomie politique, avec l'octroi des moyens nécessaires pour agir auprès des populations. »

Jean-Luc GLEYZE,
Président du Département de la Gironde.

Le 2 décembre dernier, Jean-Luc Gleyze a appelé à une mobilisation de toutes et tous, citoyens élus et non élus, pour :

- ▶ Marquer la solidarité des collectivités locales entre elles et avec les habitantes et habitants envers qui elles sont redevables ;
- ▶ Demander des moyens nécessaires pour agir au plus près des besoins ;
- ▶ Garantir l'unité et la cohésion des territoires par le maintien des services publics de proximité.

Élus de la Région, de Bordeaux-Métropole, maires, responsables associatifs... 450 citoyens ont défendu d'une seule voix l'action publique de proximité.

Le 5 décembre, suite à la mobilisation girondine, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité, a reçu Jean-Luc Gleyze à Paris.

La ministre dit partager l'état des lieux tracé par Jean-Luc Gleyze et considère que « la Gironde traverse, il est vrai, une période difficile. » Jean-Luc Gleyze, de son côté, a souligné la nécessité d'agir vite pour ne pénaliser ni les communes, ni les établissements médico-sociaux, sans oublier les associations. La rencontre n'a pourtant pas donné lieu à un accord immédiat mais le dialogue est ouvert.

« Les Départements veulent être compensés au juste prix et l'État a besoin d'une action de proximité garante de l'équité territoriale : je défends la recherche de complémentarité et du bon niveau d'intervention. Aujourd'hui, nous n'y sommes pas. » rapporte-t-il. La réunion avec Madame Faure portait sur le cas spécifique de la Gironde, mais l'inquiétude à terme vis-à-vis de cette décentralisation inaboutie, reposant sur des recettes de plus en plus fragiles, concerne d'autres niveaux de collectivités.

Jean-Luc Gleyze ponctue : « Une décentralisation réussie, c'est celle qui garantit à tout citoyen l'égal accès aux services publics partout, et soutient la vie associative et démocratique. C'est cette ambition qui me guide et qui doit nous guider dans un questionnement contemporain sur ce sujet. »



Se déplacer

Transports scolaires adaptés

Les élèves et étudiants girondins présentant un handicap peuvent bénéficier d'un transport adapté depuis leur domicile jusqu'à l'établissement d'enseignement fréquenté. En fonction du taux d'incapacité, le Département peut participer au financement des frais, quel que soit le mode de transport utilisé : transport en commun, par la famille, en véhicule collectif.

gironde.fr/transport-adapte



Se retrouver

Colloque « Gironde 100% inclusive »

Le 23 janvier 2024 à partir de 9 heures, dans les salons d'honneur de l'Hôtel du Département, à Bordeaux

Au-delà de la question de l'accès des personnes en situation de handicap à un lieu ou un service, l'accessibilité doit se comprendre comme une opportunité de vivre et faire ensemble. Forte de ce principe, la journée aura pour thème : les projets de partage de pratiques artistiques, culturelles et sportives, de vacances et de loisirs pour toutes et tous. Les expériences vécues seront exprimées par les premiers concernés et mises en perspectives par les chercheuses et chercheurs de l'Université de Bordeaux.

Le samedi 25 mai 2024 aura lieu le Festival « Handicap en Médoc », au Domaine départemental de Nodris, à Vertheuil.

gironde.fr/territoire-inclusif
mdph33.fr

Dialoguer



Le CDCA, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

Le CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) est une instance d'information, de dialogue, de concertation et de travaux réunissant une centaine de membres : représentants d'usagers, de professionnels, d'organisations syndicales, ... La mise en place des CDCA, depuis la loi de 2015 d'adaptation de la société au vieillissement (dite « loi ASV ») rénove la concertation entre ces différents acteurs au niveau départemental, en permettant d'allier l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées. Les objectifs du CDCA : favoriser le pouvoir d'agir, la citoyenneté des personnes âgées, en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels, faire connaître les dispositifs dédiés et favoriser des rencontres de terrain. En Gironde, le CDCA est piloté par Yvon Le Yondre.

gironde.fr/cdca

Se déplacer

Mon copilote, dispositif expérimental

Dans le cadre de sa démarche Gironde 100% inclusive, le Département a mis en place une expérimentation avec la société Mon Copilote afin de proposer une solution de mobilité alternative pour les élèves de collèges en situation de handicap sur leur trajet domicile-collège. La plateforme met en relation des « pilotes » en situation de handicap et des « copilotes » accompagnateurs pour effectuer un trajet avec le moyen de transport souhaité (à pied, en transport en commun ou en voiture). En 2023, le Département a expérimenté un accompagnement dans les bus ou tram pour sept collégiennes et collégiens girondins présentant un handicap, domiciliés et scolarisés dans la Métropole. Depuis leur domicile jusqu'au collège fréquenté, les élèves ont été escortés par un « copilote », référent unique de l'élève, pour le guider progressivement vers une fréquentation aisée des transports en commun et lui permettre de prendre confiance et de gagner en autonomie. Préalablement formé, le copilote est responsable du bien-être et de la sécurité de l'élève accompagné.



gironde.fr/autonomie

Handicap

Cap vers une Gironde 100% inclusive

Aujourd'hui, un Girondin sur 6 est en situation de handicap. Le handicap questionne la place de l'individu dans la société et la met au défi de s'adapter à tous. Plus la société est participative et coopérative, plus elle sera fertile en entraide, diversité et inclusivité.

Labellisée « Territoire 100% inclusif » depuis 2019, la Gironde consacre sa grande cause 2024 aux personnes en situation de handicap et renforce la participation active et la coordination des acteurs et des citoyens engagés dans ce mouvement en faveur de l'amélioration de leur qualité de vie.

Faire bouger la société : une responsabilité collective

La deuxième feuille de route 2022-2025 de la démarche partenariale Gironde 100% inclusive met en œuvre des actions concrètes répondant aux attentes et aux besoins exprimés par les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Questionnaires, contributions et ateliers les ont engagés ainsi que leurs proches, et ont mobilisé les institutions signataires, les acteurs locaux et les élus autour d'une ambition commune : construire ensemble une société inclusive et plurielle. Un défi collectif pour éviter les ruptures dans les parcours de vie.

#citoyenneté #participation #partenariat

L'inclusivité est un projet de société global et continu qui nécessite des adaptations par tous et dans tous les domaines de la vie quotidienne : exercice de la citoyenneté, petite enfance, scolarité, emploi, habitat, mobilité, culture, sport... En s'engageant dans des actions concrètes et mesurables, avec la participation des personnes en situation de handicap et en coopération avec les acteurs du même champ, la nouvelle feuille de route marque une étape de la démarche Gironde 100% inclusive.

Un territoire qui n'exclut personne

Aller vers une Gironde 100% inclusive consiste à sortir de l'ornière qu'est le statut de « bénéficiaire » en faveur du statut de citoyen plein et entier afin que les personnes en situation de handicap puissent participer à l'action et la vie publiques. Ainsi, l'exercice d'une égale citoyenneté et l'accès aux droits pour toutes et tous, partout, font cause commune. C'est l'objet de ce chantier. Sept grandes orientations sont actuellement explorées pour bâtir et coordonner des réponses adaptées, à l'écoute des spécificités des parcours de vie : garantir l'accès aux droits et l'exercice de la citoyenneté, faire progresser l'accès à la culture, au tourisme et aux vacances, faciliter

la pratique sportive, encourager la participation de tous dès les premières étapes de la vie, soutenir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, promouvoir un mode de vie choisi et développer l'offre de transport dans les territoires, en particulier les territoires ruraux. Pour identifier les actions à mettre en œuvre, des ateliers ont réuni, en 2023, les représentants des partenaires impliqués et des associations de personnes en situation de handicap, d'aidants et de professionnels. Quel que soit le domaine observé, l'accès à l'information des personnes en situation de handicap et la sensibilisation de la société sont les enjeux majeurs de ce plan d'action.

Un mouvement participatif et coopératif

La gouvernance partenariale de la démarche Gironde 100% inclusive est pilotée par le Département en tant que chef de file des solidarités, garant de la cohésion territoriale. Prochainement, le mouvement infusera les territoires avec des comités de coordination locaux animés par les PTS (Pôles territoriaux des solidarités). Chaque année, au mois de janvier, un temps fort organisé avec l'Université de Bordeaux, fédère les énergies de tous les acteurs concernés

et mesure les avancées de la démarche. En 2024, le colloque a pour thème « Sport, culture, vacances, tourisme ». La mobilisation politique est collective et cohérente, dans le droit fil de ce qui a été co-élaboré, depuis 2018, main dans la main avec tous les signataires : l'Université de Bordeaux, l'ARS (Agence régionale de santé), la MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap), le FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique), l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées), la CAF (Caisse d'allocations familiales), l'UDCCAS (Union départementale des CCAS), Pôle Emploi, Cap Emploi, et la ville de Bordeaux. Une communauté Gironde 100% inclusive qui porte le mouvement, creuse le sillon et appelle d'autres partenaires, comme les communes, à rejoindre cette démarche coordonnée.

Vers une collectivité 100% inclusive

En cohérence avec cet engagement envers les Girondins, le Département développe son propre plan d'action global : comment devenir une collectivité 100% inclusive en tant qu'employeur et à travers les politiques



Collectif Handicap « La Calmie »

publiques qu'elle déploie ? Cette démarche induit une transversalité entre les directions pour inscrire le handicap comme norme dans les projets et actions qu'elles doivent mettre en œuvre. Des actions concrètes dont voici quelques illustrations : la création du groupe actions handicap composé d'agents et animé par la Direction des ressources humaines ; le service « prévention et handicap » accompagne les agentes et les agents sur le terrain ; chaque année, trois Journées Sport ensemble déployées sur le territoire girondin ; la diffusion d'un docu-fiction pour aider les familles et les professionnels à remplir le dossier MDPH ; l'analyse de l'offre de transport adapté et l'accompagnement

des collégiens dans les transports en commun avec l'expérimentation Mon copilote ; la construction en cours d'un plan de formation pour les accueils des MDS (Maisons du Département des Solidarités) pour début 2024 ; l'installation des premiers comités de coordination locaux dans les PTS (Pôles territoriaux des solidarités)...

La feuille de route s'inscrit naturellement dans le Schéma de l'autonomie 2023-2028 « Pour une société inclusive à tous les âges de la vie », qui donne le cap et l'impulsion de la coordination des actions du Département avec ses partenaires institutionnels et les acteurs de terrain porteurs de solutions innovantes.

Autant d'actions construites ensemble pour créer un environnement où chacun peut participer pleinement et contribuer à renforcer l'inclusivité du territoire girondin.

[gironde.fr/territoire-inclusif](https://www.gironde.fr/territoire-inclusif)



Ma demande MDPH en ligne

Qui ? La MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap) est un Groupement d'intérêt public (GIP) dédié aux personnes en situation de handicap. Elle les accompagne dans la reconnaissance de leurs droits.

Pourquoi ? Pour faciliter le suivi de la demande, la MDPH propose de faire sa demande de droits et d'aides en ligne.

Où ? Sur le nouveau site mdph33.fr (Je peux aussi déposer mon dossier papier sur place ou par courrier).

Comment ?

1. Je remplis mon profil
2. Je joins mes pièces justificatives
3. Je transmets ma demande

Quoi ? Depuis septembre 2023, afin d'accompagner au mieux les personnes porteuses d'un handicap, la MDPH informe et sensibilise les agents de proximité sur la demande en ligne : agents d'accueil des PTS et MDS (Pôles territoriaux et Maisons du Département des Solidarités), les maisons France Services et les 120 CCAS et CIAS adhérents de l'UDCCAS.

[mdph33.fr](https://www.mdp33.fr)



MusicAdapt, atelier de musique inclusif à Ambarès.



Collectif Handicap « La Calmie »



mdph33.fr : Un nouveau site Internet

En 2023, la MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap) de la Gironde s'est dotée d'un nouveau site internet qui offre de nombreuses ressources pour apporter une information claire, faciliter les démarches et accompagner les personnes dans leur quotidien. Il est désormais possible d'effectuer sa demande en ligne. Ce site a été conçu avec des utilisateurs en situation de handicap, afin de répondre au mieux à leurs usages et leurs besoins. De multiples acteurs ont également contribué à son élaboration et à sa mise en œuvre : associations, professionnels du Département de la Gironde et de la MDPH, parents d'enfants en situation de handicap, ...



Jean-François Égron,
Vice-président
chargé du handicap,
de l'inclusion, de l'habitat
et mobilité adaptés

« Partant des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches, la démarche Gironde 100% inclusive s'affirme comme une dynamique de fond que le Département impulse pour parvenir à une société d'émancipation commune. Elle induit la participation et la coordination de l'ensemble des acteurs engagés dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap, à chaque étape de leur vie. En Gironde, nous faisons de l'exercice d'une égale citoyenneté et de l'accès aux droits pour toutes et tous, partout, un cap politique et plus encore, une cause commune à laquelle nous travaillons avec les Girondines et les Girondins. »

Les contacts, les ressources

Département de la Gironde

► DGAS – Direction générale adjointe de la solidarité

MDPH - Maison départementale des personnes en situation de handicap de Gironde

Pôle solidarité autonomie
mdph33.fr

accueil-autonomie@gironde.fr
05 56 99 66 99

D2i – Direction de l'insertion et de l'inclusion

Service insertion et dispositif RSA - Bureau inclusion active
dpii@gironde.fr

Pôles territoriaux et Maisons du Département des Solidarités

gironde.fr/maisons-solidarites

► DGAC – Direction générale adjointe chargée de l'environnement, de la culture, du document et de l'accueil

DCC – Direction de la culture et de la citoyenneté

Service des apprentissages culturels
05 56 99 67 10

► DGAT - Direction générale adjointe chargée des territoires

DI - Direction des infrastructures
dgat-di@gironde.fr

► DGAJ - Direction générale adjointe chargée de la jeunesse, de l'éducation, du sport et de la vie associative

dgaj@gironde.fr

ARS

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

CAF de la Gironde

Caisse d'allocations familiales
caf.fr
32-30 (service gratuit + prix appel)

Université de Bordeaux

u-bordeaux.fr

UDCCAS de la Gironde

Union départementale des Centres communaux d'action sociale
unccas.org/-gironde-33

AGEFIPH

Ouvrir l'emploi aux personnes handicapées
agefiph.fr
0800 11 10 09
(Services et appel gratuits)

FIPHP

Emploi Handicap dans la Fonction publique
fiphfp.fr

Pôle Emploi

pole-emploi.fr

Cap Emploi 33

Handicap, recrutement et maintien
capemploi33.org
Pour les personnes en situation de handicap :
contact@capemploi33.org
Pour les employeurs :
pole.employeurs@capemploi33.org
05 56 31 38 27

Ville de Bordeaux

Ville et handicaps
bordeaux.fr/p64012/ville-et-handicaps

Portes de l'Entre-deux-Mers : territoire (extra)ordinaire

Fin 2022, la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers a signé une Convention territoriale globale* avec la CAF sur l'ensemble des actions liées à la famille. « Grandir et vivre ensemble », un des axes du Projet social de territoire, engage les 11 communes de la CDC dans une dynamique collective pour bâtir un territoire inclusif.

#projetdeterritoire #mobiliser #participer

Accès aux droits, parentalité, mobilité, logement... L'inclusion traverse l'ensemble des enjeux qui constituent le Projet social de territoire, de la petite enfance à la fin de vie. « Notre mission au quotidien est de dédramatiser le handicap et lever les freins qui naissent des représentations souvent nourries d'un manque d'informations, » explique Sylvie Robert, chargée de coopération du projet. « Nous avons décidé de ne pas théoriser l'inclusion mais de multiplier les rencontres humaines et les actions qui font dire que c'est possible. » Pour orchestrer ce projet ambitieux, la CDC a recruté une référente inclusion, Audrey Lamothe.

Projet global

Audrey, éducatrice spécialisée désormais à temps plein pour six ans après une année expérimentale, anime ainsi le groupe de travail « Vivre ensemble » qui propose des actions et s'investit dans leur mise en œuvre. Les acteurs sont des parents d'enfants en situation de handicap, des citoyens, résidents de foyers, élus, professionnels des services de la CDC, des représentants de structures médico-sociales, le principal du collège de Latresne, des enseignants de classe ULIS... Tous mobilisés autour des mêmes objectifs : créer ou renforcer le lien entre les structures médico-sociales et le milieu ordinaire en les ouvrant sur les espaces de droit commun, former les équipes de professionnels des services à la population pour les rendre autonomes comme dans les cantines, les crèches ou les 11 accueils

périscolaires, et garantir la non-rupture dans les parcours des familles. Audrey précise : « Pour éviter la rupture de parcours, je travaille de manière étroite avec l'infirmière-puéricultrice RSAI (Référénté santé et accueil inclusif), dans les crèches et les services d'accueil familial. Plus on commence tôt, mieux c'est. » Elle maille le territoire et son expertise est reconnue par les 11 communes.

Projet politique

La CDC gère en direct tous les salariés et les équipements liés à l'enfance, la petite-enfance et la jeunesse. Parmi eux, deux sites pilotes à Latresne et à Saint-Caprais-de-Bordeaux, accueillent tous types de handicaps. Ce mercredi-là, Raphaël, porteur de trisomie 21 et scolarisé en classe ULIS, est en adaptation au CLSH de Saint-Caprais. Cette parenthèse partagée promet à la maman un court répit indispensable dans son rôle d'aidante. À peine arrivé, Raphaël joue déjà au baby-foot avec les autres enfants. L'association Uniques de Créon les a tous sensibilisés au handicap et a formé les animateurs à l'accueil inclusif. Élus et professionnels sont convaincus que les regards changent et que la société évolue,

qu'elle s'ouvre aux personnes en situation de handicap, mais qu'il faut rester attentif et accompagner ce mouvement toujours fragile en laissant une grande place aux familles, aux citoyens, et en créant un réseau coopératif d'acteurs locaux. « Le handicap ne doit pas être un handicap, » conclut Lionel Faye, président de la CDC et maire de Quinsac. « Seul un portage politique fort et coordonné des collectivités territoriales et la participation des familles peut ancrer et pérenniser notre action. »

*La CTG remplace les Contrats Enfance-Jeunesse

gironde.fr/territoire-inclusif

Contacts

CDC Portes de l'Entre-deux-Mers

33360 Latresne
05 56 20 83 60

s.robert@cdc-portesentredeuxmers.fr

cdc-portesentredeuxmers.fr

CAF de la Gironde - Référent inclusion

caf.fr

Audrey Lamothe, référente inclusion, Raphaël et ses copains au CLSH de Saint-Caprais-de-Bordeaux



Ambarès joue la partition inclusive

« Toutes nos activités sont accessibles aux personnes porteuses d'un handicap. » Le site internet de l'école de musique d'Ambarès donne le ton. Active et inclusive, l'école accueille, chaque année, le parcours de sensibilisation « Handicaps et enseignements artistiques » organisé par le Département.
#droitsculturels #pratiquesartistiques #accèsàlaculture



Lucie en cours de piano avec Delfine Gasquet, professeure.

Gérée par l'AALC (Association ambarésienne loisirs et culture), l'école de musique d'Ambarès est devenue un modèle d'inclusion pour la pratique musicale amateur, grâce à la force de conviction et l'implication de l'équipe pédagogique. Aujourd'hui, une douzaine d'adultes et d'enfants en situation de handicap pratiquent, chaque semaine, batterie, trompette, chant ou percussions et, ou participent à la classe Music Adapt, selon leurs capacités. Depuis 15 ans, Lucie et Lionel, pianiste et tubiste, sont les pionniers enthousiastes et volontaires, de cette formation musicale adaptée.

Connus et reconnus

Il y a 7 ans que Martine Fresquet, cheville ouvrière de Music Adapt, a transmis sa fonction de référente handicap à Delfine Gasquet, professeure. Le cadre d'emploi n'existe pas dans la convention collective, pas de financement spécifique non plus pour le poste, mais des heures

de décharge de cours pour l'accueil des familles, le suivi du parcours des élèves en situation de handicap, l'adaptation des partitions ou la création de supports pédagogiques... et surtout, beaucoup d'implication de Delfine dans sa mission.

« L'adaptation est réciproque » explique Martine. « Dans la classe Music Adapt, nous marchons en rythme, découvrons les instruments, ressentons les sons, chantons, dansons. Ce n'est pas que de la musique ! » Delfine continue : « Pour certains, le parcours se prolongera avec la pratique d'un instrument en cours individuel, une vraie progression, mais c'est très long. » Les deux professeures disent en chœur : « Si l'école offre la possibilité aux personnes en situation de handicap de pratiquer une activité artistique, ces dernières ouvrent les portes de l'acceptation de la différence, changent le regard des autres élèves. » Et Lucie opine : « Nous sommes connus et reconnus. »

Sensibilisation et formation

Directeur de l'école de musique, Sébastien Lalande défend le maintien du référent handicap malgré des budgets incertains : « Nous sommes engagés dans la reconnaissance des droits culturels des personnes et l'accessibilité de la culture à tous. Les structures culturelles doivent pouvoir accueillir les publics porteurs d'un handicap, à condition d'être formées. » Ainsi, référencée Pôle ressources handicap en Gironde, l'école d'Ambarès accueille chaque année le Parcours « Handicaps et enseignements artistiques ». Deux jours où s'échangent des outils juridiques, techniques et pédagogiques concrets et rassurants entre professionnels des enseignements artistiques (musique et danse), élus, et représentants de structures liées au handicap. Ce parcours proposé par le Département et ses partenaires du GTEM (Groupe de travail des écoles de musique) crée un réseau d'acteurs culturels, d'employeurs et d'élus pour mailler le territoire. « C'est le premier palier de formation à l'inclusion et nombre de professeurs de musique ou de danse sont en demande. La volonté du Département et la nôtre est d'aller plus loin, » conclut Sébastien.

📄 gironde.fr/ecolesdemusique

Contact

Ecole de musique AALC
Pôle culturel Evasion
33 440 Ambarès
☎ 05 56 77 36 18
✉ ecolemusaalc@orange.fr
🌐 aalc.fr/lecole-de-musique

Lionel en cours de tuba.



La Calmie, du répit pour les familles



Nino et sa maman Marion avec Sandra, coordinatrice (au centre).

Depuis 2020, La Calmie accueille gratuitement les enfants et jeunes adultes de 3 à 20 ans en situation de handicap, les samedis et durant les vacances scolaires. Chaînon manquant entre le milieu spécialisé et celui du droit commun, cette solution de répit portée par le Collectif Handicap est construite pour et avec les familles.

#aider #partager #souffler

Au début de l'aventure du Collectif Handicap, des professionnels, des parents, des associations œuvrant dans le champ du handicap, ont réuni leurs forces et créé des groupes de travail et des forums autour de l'inclusion des enfants en situation de handicap. Lors d'un colloque, le répit a émergé : « On n'en peut plus », a confié publiquement une maman. Le collectif de bénévoles engagés s'est emparé de ce cri d'alarme et a créé un projet d'accueil hors domicile permettant aux familles de bénéficier d'un temps de répit. La Calmie est aujourd'hui en plein développement.

Confiance et lâcher-prise

Samedi matin, 8 heures. À l'école Thiers à Bordeaux, Sandra Denigès, coordinatrice salariée du Collectif Handicap et trois jeunes intervenants sociaux du Service d'aide à domicile Amélis, partenaire du Collectif, passent en revue les dossiers de cinq enfants accueillis ce jour-là, présentant le plus souvent un TSA (Trouble du spectre de l'autisme) et portent une attention ajustée à leurs besoins. « La Calmie correspond à notre éthique dans le travail, nos valeurs et surtout, place la famille au centre du projet, » s'accordent-ils à dire. Vers 9 heures, parents et enfants arrivent. Une douce confiance est palpable. Marion amène son aîné avant d'aller au musée avec les deux plus petits. « Je fais partie du Conseil d'administration du Collectif, comme d'autres parents, » dit-elle. « Nous sommes impliqués avec les professionnels dans l'organisation du projet. Nous partageons notre expérience, nos « bons plans » et présentons La Calmie aux parents qui hésitent encore. Quand je parle, c'est le cœur d'une maman qui parle, et ça rassure. » Le papa de Faël,

5 ans, confirme : « J'ai eu du mal à laisser mon fils. Depuis que j'ai lâché-prise, le changement est radical : un soulagement, notamment physique, pour mon épouse et moi-même, et une étape dans la relation aux autres et vers l'autonomie pour Faël. »

Déploiement territorial

Sylvie Meunier, présidente du Collectif Handicap ajoute : « La mixité familles/professionnels permet le choix éclairé des parents. La Calmie est parfois le seul espace de socialisation de l'enfant. Les demandes sont en progression constante et nous ne répondons qu'à 26% d'entre elles... » Une file active annuelle de plus de 80 enfants et adolescents est aujourd'hui accueillie, à la journée ou demi-journée. L'accueil a lieu dans des locaux adaptés mis à disposition gracieusement par des structures du secteur médico-social comme à Léognan ou Pessac ou par des communes comme Mérignac et Bordeaux, très investies. Le dispositif se stabilise grâce aux financements publics, du Département à hauteur de 25 000 euros par an, de la CAF, et de l'ARS et sa convention pluriannuelle, ... et privés. Les professionnels et parents du Collectif Handicap ont co-construit un modèle et acquis une expertise dans le répit des parents et des fratries. En s'appuyant sur des dynamiques locales, le Collectif Handicap souhaite mobiliser les associations et collectivités territoriales girondines pour déployer ce modèle de répit à l'échelle départementale.

📄 gironde.fr/aidants

Contact

Collectif Handicap ! La Calmie
33140 Villenave d'Ornon
☎ 07 49 65 95 19
✉ collectif.handicap@yahoo.com
🌐 collectifhandicap33.org

T-CAP... de conduire ?



Clément Bosredon, directeur de T-CAP, remet les clés à Valentin

La route de Valentin a récemment croisé la plateforme de mobilité T-CAP à Langon. Accompagné par un conseiller, il a alors bénéficié d'un parcours adapté à ses besoins. Du vélo à assistance électrique à la voiture sans permis, la plateforme l'accompagne vers l'autonomie. Une évolution à l'image de la renaissance de ce jeune homme de 25 ans.

#mobilité #emploi #autonomie

L'accès à la mobilité pour tous en milieu rural est l'un des engagements de l'association Cap solidaire en Sud-Gironde. Se déplacer peut être un frein matériel et psychologique. Ainsi, T-CAP a pour vocation d'aider les personnes vulnérabilisées à être plus ou mieux mobiles. 530 Sud-Girondins, dont 50% au RSA orientés par des acteurs de l'insertion, ont trouvé des solutions à leur problème de mobilité. Parmi eux, Valentin Dormois. Adressé à T-CAP par le CCAS de Langon, il évolue vers une mobilité autonome et aujourd'hui, a troqué son vélo électrique prêté par la plateforme de mobilité pour louer une voiture sans permis et s'ouvrir des horizons professionnels.

La route est longue...

« C'est un miracle. Depuis un an, je revis, » confie Valentin. Le jeune homme revient de loin. Après presque

12 années d'errances diagnostique et thérapeutique, une prise en charge médicale inadaptée et une scolarité tourmentée mais menée à bien, il est, depuis un an, épanoui et, malgré son terrain anxieux, prêt à s'insérer professionnellement. « Le diagnostic de ma pathologie, c'était comme un démarrage, maintenant je peux avancer. » Et il roule ! Alternant à l'école de la Tour blanche à Bomme en première année de BTS Œnologie, il parcourt 22 km à vélo chaque matin et chaque soir pour aller de son nouveau domicile – un appartement à Langon – chez son employeur à Saint-Laurent-du-Bois. Aspirant à faire ses nombreux trajets en voiture, il a passé le permis AM (Apprenti motocycliste) et s'est vu proposer une location de voiture électrique sans permis par T-CAP. Volontaire, il paie la location de 110 euros pour un mois renouvelable et, pendant ce temps, va reprendre des leçons de conduite pour tenter d'obtenir son permis.

... Vers la renaissance

« J'ai envie d'être indépendant financièrement, d'avoir une vie normale. Je veux continuer mes études dans l'export du vin pour pouvoir voyager, » sourit Valentin. Non seulement la plateforme de mobilité est un véritable levier pour l'emploi mais elle aide à la construction du parcours vers l'autonomie. « Depuis le début de cette reconversion professionnelle rendue accessible par T-CAP, je vais mieux et tout le monde va mieux. Je me suis fait des amis et me rapproche de mon frère jumeau. » Ce parcours d'accompagnement et de suivi aura levé les freins à la mobilité de Valentin et renforcé ses liens sociaux. Comme les deux autres plateformes de mobilité girondines, Alter & Go et Wimoov, T-CAP intervient pour le département de la Gironde via un appel à projets. Cofinancée par le Département et le FSE+ (Fonds social européen) dans le cadre de son PON (Programme opérationnel national) «Emploi-Inclusion», l'association emploie 10 salariés locaux dont 3,08 ETP* sur la mobilité sociale via la plateforme de mobilité. Les véhicules sans permis ont été cofinancés par l'État dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, en coopération avec le réseau de mobilité inclusive Agil'ESS. Et même si la vie reste un combat, Valentin et sa mère estiment qu'il n'y a pas de « petites aides » pour aller vers l'amélioration, vers la renaissance.

gironde.fr/insertion

*Equivalent Temps-Plein

Contact

**Association Cap Solidaire
Plateforme de mobilité T-CAP**

33210 Langon
☎ 09 70 91 41 88
✉ secretariat@cap-solidaire.org
🌐 t.capsolidaire.org



Pour prolonger la lecture

ou approfondir la thématique de chaque numéro de Ressources & territoires, la direction de la documentation du Département propose une sélection d'articles, le plus souvent parus dans la presse professionnelle.

Pour découvrir la veille documentaire :

Scannez le QR code



ou gironde.fr/les-reperes

Pour retrouver la veille documentaire dans la newsletter mensuelle de Ressources & territoires :

gironde.fr/newsletter

Pour plus d'informations liées à la veille documentaire :

Direction de la Documentation

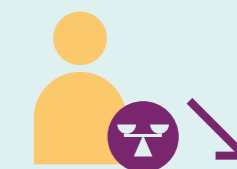
☎ 05 56 99 33 33 - poste : 2 36 70
✉ dgac-pcdd-ddoc@gironde.fr

le handicap en Gironde



1 Girondin sur 6

est en situation de handicap



-1,39%

nombre de personnes ayant un droit en cours entre 2021 et 2022



1 Girondin sur 13

dispose d'un droit ouvert à la MDPH



107 182

nombre de décisions et avis pris en 2022

80%

des handicaps sont invisibles

96 415

en 2021

Les droits et prestations sont ouverts alors même qu'ils ne sont pas exprimés par les personnes, ce qui participe au renforcement de l'accès aux droits.



96 556

demandes reçues par la MDPH en 2022

92 774

en 2021

Sources : Département de la Gironde – novembre 2023

Sandra et David, rompre l'isolement

Un jour, ils ont poussé la porte d'OxyGEM à Lesparre-Médoc. Le GEM, pour Groupe d'entraide mutuelle, est un lieu d'accueil de jour où des adultes en situation d'isolement et, ou de souffrance psychique peuvent se retrouver, s'entraider et organiser des activités. Sandra et David s'y sont rencontrés... pour le meilleur !

Sandra, la discrète, vivait seule dans un logement autonome et se promenait dans le centre-ville quand Virginie Dumas, animatrice du lieu ouvert du mardi au dimanche, l'a accueillie. Trois ans plus tard, David, le beau gosse – comme le nomme Sandra en riant – est venu y fêter le Nouvel an. Depuis, ils ne se sont plus jamais quittés et ont uni leurs parcours singuliers et peu linéaires : pas toujours simple d'accepter sa maladie psychique qui empêche d'aller vers les autres, d'avoir confiance en soi ou de travailler... Les deux courageux quarantennaires témoignent de l'accueil inconditionnel reçu dans ce lieu de vie, leur lieu.

Rompre l'isolement

« Ça m'a aidée à m'occuper de ma solitude, » commence Sandra, exclue d'une famille défaillante. « Ici, je me sens utile, je participe à la vie. » David continue : « Je venais de vivre une grande déception affective... J'étais rentré chez ma mère et en recherche de vie sociale. » La pathologie psychique empêche. Elle invalide le plus souvent une insertion professionnelle, même si certains travaillent en ESAT ou en milieu ordinaire. Tous les deux bénéficient de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et d'une prise en charge médico-sociale par le Centre médico-psychologique (CMP) de Lesparre-Médoc. Très impliqués dans OxyGEM, ils sont devenus adhérents puis administrateurs du lieu. C'est le principe du GEM : les personnes accueillies sont actrices de l'évolution de l'association, accompagnées par deux animatrices. Chacun a la possibilité

de participer aux décisions, de proposer des projets collectifs, d'organiser des sorties sportives et culturelles avec le mini-bus, d'entretenir le local, faire le ménage, le repas, les comptes, bricoler ou jardiner, à la mesure de ses possibilités et de ses envies, moyennant une cotisation et le respect du règlement intérieur.

« Nous sommes bien, stabilisés... »

S'entraider mutuellement

Virginie Dumas explique : « Le Groupe d'entraide mutuelle est un dispositif financé par l'Agence régionale de santé (ARS). L'association Espoir33 * à Cenon parraine OxyGEM afin d'aider à l'autogestion du dispositif, notamment pour la comptabilité et les salaires. La Communauté de communes Médoc-Cœur de Presqu'île participe au fonctionnement et le Département finance des projets de développement social. Au GEM, nous travaillons l'autonomie et les responsabilités. » OxyGEM s'ouvre aussi vers l'extérieur et développe des partenariats avec le tissu social, médico-social et le réseau associatif local. Pour les 45 adhérents d'OxyGEM, les journées vont au rythme de chacun, ordinaires et dans l'entraide : le partage de leur vécu permet à chacun de progresser au-delà de leur histoire personnelle. Sandra et David ont enterré joyeusement leur célibat au GEM et vivent désormais dans un studio,



autonomes. Sandra est heureuse : « Je me sens aimée. Même si le matin, je me lève avec d'un côté de la haine et de l'autre de l'amour, le GEM permet de m'extérioriser. » David ajoute : « On rigole beaucoup ici et on s'engueule aussi. Ça rassure ! » Ils désirent, l'un et l'autre : « continuer à vivre simplement, comme on est là. Nous sommes bien, stabilisés. »

 mdph33.fr


*Un nouveau GEM, parrainé par Espoir 33, a ouvert en octobre à Castelnau-de-Médoc.


Contact

OXYGEM

Groupe d'entraide mutuelle

76, rue Jean-Jacques Rousseau
33340 Lesparre-Médoc

 07 68 41 45 16

 oxygem.medoc@yahoo.com